



Séance ordinaire
23 mai 2007

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 23 mai 2007, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Gilbert Couture, président
M. Jocelyn Blondin
M. Mario Crevier
M. Alain Gauthier
M. Dominique Kenney
Mme Johanne Légaré
M. Jean-Pierre Reid
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents
Mme José Morissette, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
M. Gérard Lacroix, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
M. Gérald St-Arneault, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration
Mme Suzanne Larocque, directrice, Centre Vision-Avenir
Mme Hélène Bélisle
M. Michel Gervais

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-06-07-204 M. Mario Crevier propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

7.17 Demande d'un huis clos.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-06-07-205 M. Alain Gauthier propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 25 avril 2007 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Gilbert Couture, président, souligne que c'est la dernière réunion de M. Gérald St-Arneault, directeur du Service des technologies de l'information. Il le remercie pour son excellent travail au sein de la CSPO.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

M. Michel Gervais, commissaire, demande qu'une vérification des fenêtres du sous-sol du Centre La Pêche soit effectuée. Il aimerait obtenir des précisions quant à ce qui peut être fait à court terme ainsi qu'à long terme.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur fait un bref résumé des récents événements :

- Journée du personnel cadre : 11 mai 2007.
- Travaux du Comité concernant la prévention de la violence.
- Rencontre à l'Université du Québec en Outaouais : pandémie.
- Congrès des directrices et directeurs généraux à Trois-Rivières.
- Processus de sélection qui se poursuit pour combler les postes vacants.
- L'affectation de M. Charles Lafleur au Service des ressources humaines pour poursuivre l'implantation du logiciel de la paie.

**Nomination - Directrice adjointe - École Aux Quatre-Pignons
Mme Chantal Laberge**

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE - DIRECTEUR ADJOINT - ÉCOLE AUX QUATRE-PIGNONS

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Aux Quatre-Pignons;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant la candidature reçue;

Considérant le processus mis en place lors de l'affectation temporaire de Mme Chantal Laberge à ce poste;

Considérant la qualité du travail effectué par Mme Chantal Laberge pendant son affectation temporaire lors de l'année scolaire 2006-2007 et jusqu'à ce jour;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C.E.-06-07-206 M. Alain Gauthier propose que Mme Chantal Laberge, enseignante à l'école Saint-Paul, soit nommée directrice adjointe à l'école Aux Quatre-Pignons à compter du 1^{er} juillet 2007, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination - Adjoint administratif - École secondaire de l'île
M. Matthieu Larocque**

NOMINATION - ADJOINTE OU ADJOINT ADMINISTRATIF - ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE

Considérant la vacance au poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à l'école secondaire de l'île;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-06-07-207 Mme José Morissette propose que M. Matthieu Larocque, enseignant à l'école secondaire de l'Île, soit nommé adjoint administratif à l'école secondaire de l'Île à compter du 14 juin 2007, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination - Agente
d'administration - Service
des ressources humaines
Mme Judith Séguin**

**NOMINATION - AGENTE OU AGENT D'ADMINISTRATION - SERVICE
DES RESSOURCES HUMAINES**

Considérant la vacance au poste d'agente ou d'agent d'administration (secteur de la santé et du mieux-être) au Service des ressources humaines;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-06-07-208 M. Jean-Pierre Reid propose que Mme Judith Séguin soit nommée agente d'administration (secteur de la santé et du mieux-être) au Service des ressources humaines à compter du 18 juin 2007, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Non-renouvellement -
Surplus de personnel -
Personnel enseignant**

**NON-RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL -
PERSONNEL ENSEIGNANT**

Considérant l'article 5-8.00 de la convention collective relatif à la procédure de non-renouvellement du personnel enseignant;

Considérant qu'il y a surplus de personnel et que ces personnes n'ont pas accumulé deux (2) années complètes de service continu;

Considérant les avis donnés à ces personnes et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais

C.E.-06-07-209 Mme Johanne Légaré propose de ne pas renouveler l'engagement et de non renouveler les personnes suivantes pour l'année scolaire 2007-2008 pour cause de surplus de personnel :

Nadine Huppé
Mélicca Pinard

Adoptée à l'unanimité.

**Non-renouvellement -
Incapacité médicale
Personnel enseignant**

**NON-RENGAGEMENT POUR INCAPACITÉ MÉDICALE - PERSONNEL
ENSEIGNANT**

Considérant l'article 5-8.00 de la convention collective relatif à la procédure de non-renouvellement du personnel enseignant;

Considérant l'invalidité totale permanente de la personne concernée;

Considérant les avis donnés à ces personnes et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

C.E.-06-07-210 Mme Silvia Barkany propose de ne pas renouveler l'engagement et de non rengager les personnes suivantes pour l'année scolaire 2007-2008 pour cause d'incapacité médicale :

Christiane Dupont
Hélène Cabana-O'Callaghan

Adoptée à l'unanimité.

**Soumissions - Réfection
drainage et pavage -
Centre Vision-Avenir**

**SOUMISSIONS - PROJET "RÉFECTION DE DRAINAGE ET PAVAGE -
CENTRE VISION-AVENIR**

Considérant les termes de notre appel d'offres No. 07-08-03;

Considérant la disponibilité budgétaire du Centre;

Considérant la recommandation de la directrice du Centre;

C.E.-06-07-211 Mme Johanne Légaré propose que le contrat relatif au projet "**Réfection de drainage et pavage, Centre de formation générale et professionnelle aux adultes Vision-Avenir**" soit accordé à la firme Pavage Inter-Cité, 485, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4, au montant de 45 436,42 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Pavage Massie	45 807,90 \$
Pavage Gadbois	48 989,38 \$
Pavage Gauvreau	56 861,05 \$
Pavage Outaouais	58 688,81 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Emprunt à
long terme**

EMPRUNT À LONG TERME

Attendu qu'en vertu du Règlement de délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adopté aux termes de la résolution C.C.-05-06-438 du 12 avril 2006, le Conseil des commissaires a délégué au Comité exécutif de la COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (la « Commission scolaire ») le pouvoir d'emprunter à long terme;

Attendu qu'un avis de cette résolution a été publié dans le journal Le Droit le 22 avril 2006, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3) alors en vigueur;

Attendu qu'en vertu de sa résolution numéro C.E.-06-07-157 adoptée le 25 octobre 2006, le Comité exécutif a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 11 699 000 \$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès de Financement-Québec (la « Société »);

Attendu qu'il est opportun qu'un emprunt au montant de 1 980 000 \$ soit contracté auprès de la Société;

Attendu que le Comité exécutif doit approuver les modalités de cet emprunt;

C.E.-06-07-212 M. Alain Gauthier propose :

1. que la Commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 1 980 000 \$ (l' « *emprunt* ») auprès de la Société et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. que la Commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes A et B jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
3. qu'aux fins de constater l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 1 980 000 \$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
4. qu'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
5. que les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel du président, de la directrice générale, du secrétaire général ou du directeur des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée à l'unanimité.

**Négociation - Contrats
transport scolaire**

NÉGOCIATION - CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Considérant que les contrats de transport scolaire prennent fin le 30 juin 2007;

Considérant l'article 15 du Règlement sur le transport scolaire autorisant la Commission scolaire à négocier de gré à gré avec un transporteur;

Considérant qu'il y a lieu de réunir les représentants des transporteurs scolaires afin de négocier une entente pour les prochaines années;

Considérant l'article 72 de la Délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO autorisant le Comité exécutif à octroyer les contrats de transport scolaire pour des montants supérieurs à 30 000 \$.

C.E.-06-07-213 M. Dominique Kenney propose que le Comité de négociation soit formé de deux commissaires : MM. Jocelyn Blondin et Gilbert Couture et de Mme Claudette Séguin, directrice du Service de l'organisation scolaire.

Mme Louise Déry agira à titre de personne ressource.

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions - Remplacement de fenêtres - École du Vieux-Verger

SOUSSIONS - PROJET "REPLACEMENT DE FENÊTRES - ÉCOLE DU VIEUX-VERGER"

Considérant les termes de notre appel d'offres public No 07-08-06;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - "Maintien des Bâtiments 2006-2007";

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 109 296 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant que les conditions générales du devis d'appel d'offres prévoient que les travaux pourraient être réalisés en deux phases en tentant compte de la disponibilité budgétaire;

Considérant la recommandation de la firme Jean-Marie L'Heureux, Architecte, d'accorder le contrat de remplacement de fenêtres à l'école du Vieux-Verger au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-06-07-214 M. Jean-Pierre Reid propose :

- que le contrat relatif au projet "Remplacement de fenêtres - école du Vieux-Verger" soit accordé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière Inc., 435, boul. St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 3A5, au montant de 156 000 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme;
- que les travaux de la Phase I, au montant de 101 000 \$ (taxes incluses) soient réalisés durant l'été 2007;
- que les travaux de la Phase II, au montant de 55 000 \$ (taxes incluses) soient réalisés durant l'été 2007 à même le surplus, s'il y a lieu, de l'allocation totale de la Mesure 50690 "Maintien des Bâtiments 2006-2007" ou durant l'été 2008 à partir du budget d'immobilisation 2008-2009 de la CSPO.

<u>Autres soumissionnaires :</u>	<u>Montant total</u> (taxes incluses)	<u>Montant Phase I</u> (taxes incluses)
Val-Mar Construction	167 000,00 \$	108 942,90 \$
GMR Construction Inc.	205 000,00 \$	105 000,00 \$
Defran Inc.	246 410,02 \$	139 499,86 \$

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions - Remplacement de fenêtres - École des Trois-Portages

SOUSSIONS - PROJET "REPLACEMENT DE FENÊTRES - ÉCOLE DES TROIS-PORTAGES"

Considérant les termes de notre appel d'offres public No 07-08-11;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - "Maintien des Bâtiments 2006-2007";

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 114 264 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Fortin, Corriveau, Salvail, Architectures & design d'accorder le contrat de remplacement de fenêtres à l'école des Trois-Portages au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-06-07-215 M. Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet "Remplacement de fenêtres - école des Trois-Portages" soit accordé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière Inc., 435, boul. St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 3A5, au montant de 99 058,00 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant total (taxes incluses)</u>
Vitrierie Vision 2000	117 072,22 \$
Vitrierie de la Vallée	124 663,03 \$
GMR Construction Inc.	127 330,00 \$
Defran Inc.	128 689,64 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Acquisition de
composantes
d'emmagasine
de données**

**ACQUISITION DE COMPOSANTES D'EMMAGASINAGE DE
DONNÉES ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

Considérant la nécessité d'augmenter la capacité d'emmagasine de données et de maintenir un parc de serveurs fonctionnels;

Considérant qu'il faut préserver les équipements qui ont encore une vie utile;

Considérant que l'équipe du Service des technologies de l'information investit depuis plusieurs mois pour trouver une solution viable et durable tout en protégeant les acquis (serveurs IBM et espaces disques réutilisables);

Considérant que cette approche permettra une plus grande uniformité entre les unités d'emmagasine d'information et les unités de traitement (IBM);

Considérant que la résolution du Conseil des commissaires C.C.-06-07-638;

Considérant que cette approche permettra une grande partie du financement par les économies sur le contrat de support octroyé au fournisseur actuel;

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais est membre du CCSR qui a choisi IBM à la suite d'un processus d'appel d'offres et que la proposition d'IBM est basée sur les prix CCSR;

Considérant la recommandation unanime des membres présents du Comité informatique;

C.E.-06-07-216 M. Alain Gauthier propose d'accorder le contrat d'acquisition de composantes d'emmagasine de données et de traitement de l'information à la firme Informatique DL (revendeur autorisé IBM) pour la somme de 156 127,63 \$ (environnement SAN 89 782,68 \$ - serveurs 66 344,95 \$) (plus taxes)

Autres soumissionnaires (pour environnement SAN) :

Open Storage	131 792 \$
Virdacent	175 833 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Renouvellement - Contrats
Entretien ménager
2007-2008**

**RENOUVELLEMENT - CONTRATS - ENTRETIEN MÉNAGER
2007-2008**

Considérant que les contrats d'entretien ménager 2006-2007 prennent fin le 30 juin 2007;

Considérant que le devis d'appel d'offres prévoit le renouvellement des contrats;

Considérant qu'en vertu de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO No 57, le Comité exécutif accorde les contrats d'entretien ménager sans égard aux limites de prix du No 50;

Considérant la recommandation des directrices et directeurs des établissements concernés;

C.E.-06-07-217 Mme Silvia Barkany propose d'accorder les contrats d'entretien ménager ci-dessous pour l'année scolaire 2007-2008.

Firme : LES SERVICES MÉNAGERS ROY LTÉE, Gatineau (Québec)				
École/Centre	Contrat avec taxes 2005-2006	Contrat avec taxes 2006-2007	Contrat avec taxes 2007-2008	Commentaires
Euclide-Lanthier	-	65 157,17 \$	66 737,18 \$	Indexation de 2,425%
Des Rapides-Deschênes - Immeuble Notre-Dame	21 774,69 \$	22 217,96 \$	22 756,69 \$	Indexation de 2,425%
Jean-de-Brébeuf	-	15 830,94 \$	16 214,90 \$	Indexation de 2,425%
Du Plateau	-	76 926,08 \$	78 791,50 \$	Indexation de 2,425%
Sainte-Marie	-	35 702,40 \$	36 568,24 \$	Indexation de 2,425%
Notre-Dame-de-la-Joie	-	49 078,63 \$	50 260,56 \$	Indexation de 2,425%
Du Grand-Boisé	-	62 172,23 \$	63 679,96 \$	Indexation de 2,425%
Saint-Paul	-	55 601,39 \$	56 949,75 \$	Indexation de 2,425%
Des Trois-Portages	-	57 991,56 \$	59 397,80 \$	Indexation de 2,425%
Sainte-Cécile	-	35 051,86 \$	35 901,78 \$	Indexation de 2,425%
Des Deux-Ruisseaux	-	70 008,98 \$	71 706,72 \$	Indexation de 2,425%
La Pêche	-	39 989,25 \$	40 958,96 \$	Indexation de 2,425%
Des Lacs	70 942,59 \$	72 387,85 \$	74 143,30 \$	Indexation de 2,425%
Grande-Rivière	317 466,51 \$	323 934,67 \$	331 790,08 \$	Indexation de 2,425%
CFPO	146 285,97 \$	149 266,46 \$	152 886,12 \$	Indexation de 2,425%
Mgr Beaudoin	32 604,39 \$	33 268,83 \$	34 075,61 \$	Indexation de 2,425%
Centre Vision-Avenir*	48 127,04 \$	55 442,35 \$*	56 786,76 \$	Indexation de 2,425%
Centre La Génération	-	41 727,66 \$	42 739,59 \$	Indexation de 2,425%
Somme partielle	637 201,19 \$	1 261 756,27\$	1 292 345,50 \$	Indexation de 2,425%

* Ajout d'environ 480 m², programme de soins infirmiers

Firme : ENTRETIEN G.L., Hull (Québec)				
École/Centre	Contrat avec taxes 2005-2006	Contrat avec taxes 2006-2007	Contrat avec taxes 2007-2008	Commentaires
CFPO/Emploi Québec	35 446,91 \$	35 642,36 \$	36 533,42 \$	Indexation de 2,5 %
Centre administratif	29 933,19 \$	30 098,26 \$	30 850,70 \$	Indexation de 2,5 %
Somme partielle	65 380,10 \$	65 740,62 \$	67 384,12 \$	Indexation de 2,5%

HEBDO-MÉNAGE				
École/Centre	Contrat 2005-2006 non taxable*	Contrat 2006-2007 non taxable*	Contrat 2007-2008 non taxable*	Commentaires
Des Rapides-Deschênes - Immeuble St-Médard - Immeuble Arc-en-Ciel	-	37 645,00 \$ 45 961,00 \$	38 936,68 \$ 47 012,26 \$	Indexation de 2,92%
Du Lac-des-Fées	-	79 784,00 \$	82 032,16 \$	Indexation de 2,82%
Notre-Dame	-	59 932,00 \$	61 624,00 \$	Indexation de 2,82%
Du Dôme	-	65 659,00 \$	67 530,86 \$	Indexation de 2,85%
Saint-Rédempteur	-	56 996,00 \$	58 601,98 \$	Indexation de 2,81%
Somme partielle	-	345 977,00 \$	355 737,94 \$	Indexation de 2,82%

La firme Hebdo-Ménage est exemptée de TPS et TVQ

NASCO				
École/Centre	Contrat avec taxes 2005-2006	Contrat avec taxes 2006-2007	Contrat avec taxes 2007-2008	Commentaires
Du Village - Immeuble Limoges	43 713,78 \$	44 391,55 \$	45 323,77 \$	Indexation de 2,1%
Du Vieux-Verger	-	26 744,11 \$	27 305,78 \$	Indexation de 2,1%
Du Parc-de-la-Montagne	-	81 524,01 \$	83 235,98 \$	Indexation de 2,1%
Secondaire Mont-Bleu	272 706,41 \$	276 667,40 \$	282 477,43 \$	Indexation de 2,1%
De l'Île	303 498,77 \$	308 030,90 \$	314 499,55 \$	Indexation de 2,1%
Centre La Pêche	-	19 804,14 \$	20 220,07 \$	Indexation de 2,1%
Centre L'Arrimage	-	25 066,07 \$	25 592,47 \$	Indexation de 2,1%
Somme partielle	619 918,96 \$	782 228,18 \$	798 655,05 \$	Indexation de 2,1%
GRAND TOTAL	-	2 455 702,07 \$	2 514 122,61 \$	Indexation de 2,38%

Adoptée à l'unanimité.

**Renouvellement - Contrat
gardiennage 2007-2008
École secondaire de l'Île**

**RENOUVELLEMENT - CONTRAT DE GARDIENNAGE 2007-2008 -
ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE**

Considérant l'option de renouvellement stipulée à l'appel d'offres 06-07-03;

Considérant que la firme Cagéro Inc. accepte le renouvellement des contrats aux mêmes montants et aux mêmes conditions;

C.E.-06-07-218 Mme José Morissette propose que le contrat de gardiennage des écoles secondaires de l'Île soit renouvelé avec la firme Cagéro Inc, Gatineau (Québec) au taux horaire de 17 \$ (taxes en sus) pour l'année scolaire 2007-2008 (1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008).

Adoptée à l'unanimité.

**Renouvellement -
Assurances générales
2007-2008**

RENOUVELLEMENT - ASSURANCES GÉNÉRALES 2007-2008

Considérant qu'en vertu de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO No 58, le Comité exécutif assure les biens meubles et immeubles de la Commission scolaire;

Considérant les conditions de renouvellement du portefeuille d'assurances générales de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2007-2008;

Considérant le marché actuel des assurances générales pour les commissions scolaires;

C.E.-06-07-219 Mme Johanne Légaré propose de renouveler le portefeuille d'assurances générales pour l'année 2007-2008 selon les conditions proposées par la firme Lemieux Ryan & Associés, Montréal (Québec), au montant de 56 158 \$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité.

**Demande de
participation -
Amendement**

**DEMANDE DE PARTICIPATION - CONGRÈS DE LA FCSQ -
AMENDEMENT**

C.E.-06-07-220 M. Mario Crevier propose d'amender la résolution C.E.-06-07-185 en ajoutant les noms de M. Alain Faussurier et Andrew Rhéaume et en remplaçant le train comme moyen de transport par le covoiturage.

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE

C.E.-06-07-221 M. Dominique Kenney propose d'approuver les frais de déplacement et de voyage suivants :

Frais de voyage

Madame Lucie Lafleur, Québec Du 18 au 20 avril 2007	536,28 \$
Monsieur Gilbert Couture Du 20 au 23 mars 2007	766,16 \$
Carte de crédit du Président Monsieur Jocelyn Blondin	1 188,04 \$

Adoptée à l'unanimité.

HUIS CLOS

C.E.-06-07-222 M. Mario Crevier propose la tenue d'un huis clos.

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.E.-06-07-223 M. Mario Crevier propose la levée du huis clos.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-06-07-224 Mme José Morissette propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 45 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2007

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale
7. **Dossiers**
 - 7.1 Nomination - Directrice adjointe - Directeur adjoint - École Aux Quatre-Pignons
 - 7.2 Nomination - Adjointe ou adjoint administratif - École secondaire de l'Île
 - 7.3 Nomination - Agente ou agent d'administration - Service des ressources humaines
 - 7.4 Non-renouvellement pour surplus de personnel - Personnel enseignant
 - 7.5 Non-renouvellement pour incapacité médicale - Personnel enseignant
 - 7.6 Soumissions - Projet "Réfection de drainage et pavage - Centre Vision-Avenir
 - 7.7 Emprunt à long terme
 - 7.8 Négociation - Contrats de transport scolaire
 - 7.9 Soumissions - Fenestration - École du Vieux-Verger
 - 7.10 Soumissions - Fenestration - École des Trois-Portages
 - 7.11 Acquisition de composantes d'emménagement de données et de traitement de l'information
 - 7.12 Renouvellement - Contrats - Entretien ménager 2007-2008
 - 7.13 Renouvellement - Contrat de gardiennage 2007-2008 - École secondaire de l'Île
 - 7.14 Renouvellement - Assurances générales 2007-2008
 - 7.15 Demande de participation - Congrès de la FCSQ - Amendement
 - 7.16 Approbation des frais de déplacement et de voyage
 - 7.17 Demande d'un huis clos
8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance